

VÉLORUTION CHERBOURG & COTENTIN

Interpellation des listes candidates - Municipales 2026

Madame, Monsieur, tête de liste à l'élection municipale de Cherbourg-en-Cotentin, Vélorution-Cherbourg est une association citoyenne engagée pour le développement d'un vélo du quotidien sûr, attractif et accessible dans l'ensemble des communes de Cherbourg-en-Cotentin et plus largement sur le territoire du Cotentin.

À l'occasion des élections municipales 2026, nous vous soumettons nos constats, nos propositions et une série de questions auxquelles nous vous invitons à répondre.

Vos réponses seront publiées auprès de nos adhérentes et du grand public, accompagnées d'une mise en perspective par notre association.

Calendrier & modalités de réponse

Merci de nous transmettre vos réponses avant le 25 février 2026

1. Pourquoi interpellier les candidates ?

Un territoire déjà engagé, mais encore insuffisamment équipé

Le Plan Vélo de l'Agglomération du Cotentin rappelle que :

Le Cotentin reste un territoire très automobile.

L'augmentation de l'usage du vélo est un enjeu de santé publique, d'environnement, d'économie et d'autonomie pour tous.

Cherbourg-en-Cotentin a adopté en 2023 son Schéma Directeur Cyclable, auquel Vélorution Cherbourg & Cotentin a contribué, et qui doit être pleinement déployé d'ici 2032.

Deux urgences prioritaires

1. Assurer la sécurité des déplacements à vélo

Plusieurs axes et carrefours restent ressentis comme dangereux. L'Agglomération rappelle que la vitesse motorisée et la discontinuité des aménagements constituent les principaux freins à la pratique cyclable.

2. Construire un réseau cyclable continu et cohérent

Le Schéma Directeur Cyclable de Cherbourg-en-Cotentin pose les bases d'un réseau structurant et d'un maillage fin, mais sa mise en œuvre doit être accélérée financée et coordonnée.

2. Nos principes pour une ville cyclable

Voici les cinq principes qui guident nos propositions, fondés sur :

- le Schéma Directeur Cyclable de Cherbourg-en-Cotentin ;
- le Plan Vélo de l'Agglomération du Cotentin ;
- les retours d'expérience d'associations cyclistes françaises ;
- et notre expertise d'usagers.

1. Priorité aux mobilités actives dans l'espace public

La planification locale doit répondre aux objectifs du Cotentin :

- réduction du trafic motorisé dans les secteurs denses,
- apaisement des vitesses,
- continuité cyclable dans tous les pôles de proximité.

2. Déployer un réseau cyclable continu, sécurisé et lisible

Cela suppose :

- des pistes séparées lorsque les trafics sont importants,
- des zones apaisées dans les centres-bourgs et quartiers résidentiels,
- une mise aux normes des intersections,
- une gestion de la voirie cohérente dans toutes les communes déléguées.

3. Former et accompagner

Le Plan Vélo du Cotentin souligne la nécessité de :

- multiplier les formations SRAV,
- former les agents communaux et intercommunaux,
- sensibiliser sur la sécurité et le partage de la route.

4. Une gouvernance claire et continue

L'Agglomération prévoit :

- un comité vélo trimestriel,
- un observatoire de la pratique,
- des temps de coordination entre communes et usagers.

Cherbourg-en-Cotentin doit s'y inscrire activement.

5. Développer les services utiles aux cyclistes

Stationnement, location, intermodalité, jalonnement :

Autant d'éléments indispensables à un système vélo complet.

Aux adhérents de l'association Vélorution Cherbourg

Les mobilités ont incontestablement marqué l'action politique locale depuis 2020. Ces 5 dernières années ont été 5 années d'actions concrètes en faveur des déplacements alternatifs dans le Cotentin.

La capacité à se déplacer efficacement au sein d'un territoire est l'une des clés de son dynamisme, un facteur essentiel de justice sociale et un élément concret de la transition écologique. Sur tous les modes de déplacement, notre territoire accusait un retard conséquent.

Nous avons donc décidé d'opérer un véritable « choc des mobilités ». Il fallait assumer dans un temps court une grande ambition sur ces questions. Nous avons réalisé un écosystème favorable aux mobilités alternatives (vélo, bus, trottinettes, marche...) et nous observons que les habitudes changent.

Infrastructure, matériels roulant, services, digital, tarification toutes ces actions ont été réalisées en un temps record et nous disposons désormais d'une politique cohérente de mobilités.

Avec vous et les associations qui œuvrent en faveur des mobilités nous avons élaborés dès 2020 un schéma directeur cyclable traçant la feuille de route pour les 10 prochaines années avec, à terme un réseau d'aménagement cyclable de 122 km, 7 zones 30 et 10000 places de stationnement.

Grâce à notre action collective, la ville de Cherbourg-en-Cotentin est, aujourd'hui, la locomotive départementale en matière de politique cyclable et nous avons réalisé 12 km de linéaires cyclables, créé la très attendue voie du Homet, mis en place deux parcs à vélos fermés, créé 4500 places de stationnement vélos, mis à disposition de l'association « Pignon sur rue » un local de réparation de vélos dans le quartier des Provinces, créé une zone 30 sur le quartier du Maupas, Installé des stations de réparation et gonflage pour les vélos, mis en place des éco-compteurs, créé un parcours d'apprentissage vélo, fait l'acquisition d'arceaux vélos mobiles pour offrir du stationnement vélos lors des manifestations des associations ou de la ville, expérimenté le marquage au sol photoluminescent sur la piste du chemin de la Mare à Tourlaville et sur la voie du Homet, organisé un rendez-vous annuel : la fête du vélo en lien avec l'agglomération du Cotentin et je vous en remercie.

S'agissant de votre questionnaire, vous trouverez, ci-après mes réponses et le projet de l'équipe municipale « La Ville ensemble » qui rappelle notre ambition forte en faveur des mobilités actives.

Le candidat Benoit Arrivé

3. Nos demandes à destination des listes candidates

Merci de répondre point par point. Vos réponses seront rendues publiques.

Sécurité et apaisement

1- Sécurisation des carrefours identifiés comme dangereux

- **Gare SNCF/pôle multimodal :** *nous porterons, dans le prochain mandat une étude de marchabilité avec un cabinet spécialisé dans toutes les communes déléguées. Elle comprendra le secteur de la gare qui, nous l'espérons, connaîtra dans les prochaines années des modifications importantes (requalification du grand parking SERNAM, projet nouvelle criée, maison du vélo, siège de la communauté d'agglomération du Cotentin sur une partie des Eleïs...). Cette étude intégrera les déplacements des piétons et cyclistes et nous permettra de statuer sur la faisabilité*

technico économique d'une passerelle piétonne et cyclable enjambant l'avenue Millet depuis le quai Alexandre III jusqu'au parvis de la gare (pôle d'échange multimodal)

- *Rue de l'Abbaye : Nous avons réalisé, un traitement de ce carrefour en réalisant une placette de rabattement pour piétons et cyclistes avec un feu tricolore piéton et cyclistes. Cependant nous renforcerons ce carrefour avec une matérialisation horizontale et verticale plus lisible objet également de l'étude de marchabilité et de son plan de jalonnement associé.*

2- Vers une véritable Ville 30

Êtes-vous favorable à la généralisation du 30 km/h dans Cherbourg-en-Cotentin ?

*Le projet de l'équipe « La Ville Ensemble » comme son nom l'indique, a vocation à traiter tous les modes de déplacements dont la voiture. Il existe aujourd'hui des axes routiers structurants et nécessaires pour les déplacements en voiture ou camion et pour cette raison, **nous ne généraliserons pas le dispositif 30 km/h à toute la ville.** En revanche, dans le cadre du schéma directeur cyclable voté en conseil municipal le 09 novembre 2022, nous réaliserons de nouvelles zone 30 dans les secteurs à forte densité d'habitat comme nous l'avons fait pour le quartier du Maupas et nous aménagerons les zone 30 des secteurs à forte activité commerciale.*

Quelles mesures d'application et de contrôle envisagez-vous ?

Des contrôles de zones 30 sont effectué par la police municipale ou nationale mais avec l'augmentation des zone 30 il y aura nécessité d'augmenter ces contrôles, c'est pour cette raison, entre autre, que nous prévoyons de passer les effectifs de la police municipale à 30 agents en renforçant leurs outils de contrôle (acquisition de radar portable)

3- Respect des aménagements et trottoirs

Quelles actions prévoyez-vous contre :

- le stationnement sur pistes cyclables,
- la circulation dangereuse des trottinettes.

Nous prévoyons de passer les effectifs de la police municipale à 30 agents en renforçant leurs outils de contrôle (acquisition de radar portable pour la vitesse)

Réseau cyclable : continuité & ambition

1. Déploiement du Schéma Directeur Cyclable 2023-2032

Quels engagements prenez-vous concernant :

- le calendrier de réalisation,

Nous respecterons le calendrier du schéma directeur cyclable voté en conseil municipal le 09 novembre 2022 comme nous l'avons fait entre 2022 et 2026 et nous veillerons au respect du calendrier du schéma directeur cyclable de la communauté d'agglomération du Cotentin qui prévoit des prolongements de pistes de la ville à l'Est (vers Bretteville) , l'Ouest (vers Urville) et le Sud (Vers Martinvast et Tollevast). Nous intégrerons les nouveaux projets au schéma directeur cyclable de la ville (la voie verte de la montagne du Roule, les nouveaux secteurs d'habitat)

- les financements dédiés,

La ville assumera le financement de son schéma directeur cyclable en sollicitant également la communauté d'agglomération du Cotentin en tant qu'autorité organisatrices des mobilités. Nous solliciterons également le département, la Région Normandie et l'Etat.

- la qualité des aménagements ?

La qualité des aménagements sera le fruit d'une décision concertée avec les associations partenaires que nous souhaitons associées dans le cadre d'une instance comprenant les associations œuvrant en faveur des mobilités actives, les services de la ville, la chargée de mission vélo et les élus en charge de la mobilité, de la voirie et de l'éclairage public.

2. Maillage entre les communes déléguées

L'Agglomération vise un réseau hiérarchisé d'itinéraires intercommunaux (110 km à court terme).

Comment la Ville soutiendra-t-elle ce réseau ?

Les actuelles relations entre l'agglomération du Cotentin et la ville sont excellentes sur les sujets de mobilités et la question n'est pas de savoir comment la ville soutiendra le réseau cyclable communautaire mais comment les deux collectivités pourront continuer à œuvrer de concert pour faire progresser le réseau cyclable à l'échelle intercommunale ? Les élus de la ville de Cherbourg-en-Cotentin sont prêts à poursuivre leur engagement en faveur du développement des mobilités actives.

Vous engagez-vous à créer un réseau express vélo REV local en lien avec le schéma vélo de l'agglomération (REV du Cotentin) ?

Oui et c'est aussi le sens du futur plan de jalonnement qui est inscrit dans le projet de l'équipe « La ville Ensemble ».

3. Création d'un service municipal vélo

Pourriez-vous créer une cellule technique dédiée à :

- la coordination du Schéma Directeur,
- l'entretien régulier,
- le lien avec l'Agglomération,
- l'information des usagers
- le poste de chargée de mission Vélo ?

Il existe aujourd'hui, non pas une cellule technique dédiée mais bien une organisation interne au sein de la ville de Cherbourg-en-Cotentin pilotée politiquement par un élu qui s'appuie sur la chargée de mission mobilités actives (la maîtrise d'ouvrage) et une maîtrise d'œuvre interne avec un bureau d'étude technique, les services de voirie, signalisation horizontale et verticale, espaces verts et éclairage public. Cette maîtrise d'œuvre peut être, pour des projets conséquents être externalisées vers des entreprises extérieures (exemple de la voie du Homet)

4. Entretien des aménagements

Comment assurerez-vous :

- la gestion de la végétation,
- la qualité du revêtement, l'éclairage,
- le traitement des points noirs?

Idem : il existe aujourd'hui, non pas une cellule technique dédiée mais bien une organisation interne au sein de la ville de Cherbourg-en-Cotentin pilotée politiquement par un élu qui s'appuie sur la chargée de mission mobilités actives (la maîtrise d'ouvrage) et une maîtrise d'œuvre interne avec un bureau d'étude technique, les services de voirie, signalisation horizontale et verticale, espaces verts et éclairage public. Cette maîtrise d'œuvre peut être, pour des projets conséquents être externalisées vers des entreprises extérieures (exemple de la voie du Homet)

Stationnement et intermodalité

1. Parkings-relais vélo et stationnement sécurisé

Où installer :

- des consignes sécurisées,

La ville a mis en place, rue des Fossés, le premier local couvert et fermé de l'agglomération, depuis il en existe un autre sur le parking Notre dame géré par la ville et cinq autres ont été mis en place dans le cadre du projet du Bus Nouvelle Génération au centre aquatique d'Equeurdreville, à la mairie de Tourlaville, aux Provinces et sur pôle d'échange multimodal de la gare. D'autres consignes pourraient être mises en place en fonction de la demande et des consultations avec le groupe des associations partenaires de la ville.

- des parkings couverts proches des équipements culturels et sportifs

Durant le mandat 2020 – 2026 nous sommes passés de 350 places de stationnements vélo à 4500 places et nous poursuivons l'objectif des 10 000 places de stationnement à horizon 2032. Ce plan de déploiement intègre les structures sportives et culturelles de la ville. S'agissant des parkings couverts, ils se mettront en place en fonctions des opportunités des sites à équiper (rénovation, zone libre couverte existante ...)

- des solutions dans les quartiers denses ?

Dans les quartiers à forte densité d'habitation, les bailleurs sociaux ont l'obligation de prévoir des stationnements vélos et c'est ce qui a été fait chez certains bailleurs.

2. Stationnement longue et courte durée

Quels objectifs chiffrés en termes d'arceaux et de box d'ici 2032 ?

Les objectifs du schéma directeurs sont de 10 000 places de stationnement d'ici à 2032. Il n'y a pas d'objectif chiffré sur le nombre de box couverts puisque pour le moment, ceux-ci ne sont pas tous remplis.

3. Déploiement des services de location courte durée ("vélos orange")

Votre projet:

Les vélos en libre-service rencontrent un grand succès à Cherbourg-en-Cotentin et contribuent à la dynamique cyclable de la ville. Il existe 30 stations et près de 200 VAELS dans toutes les communes déléguées. Il existe à Valognes et Bretteville des stations et l'objectif de l'agglomération du Cotentin et de mailler tout le territoire en équipant les principales communes afin de former un écosystème vélo à l'échelle du Cotentin. Nous encouragerons ce déploiement sur la ville comme sur le Cotentin. Les VAELS permette de s'affranchir de l'acquisition d'un vélo mais assure également son stationnement.

4. Bus/ vélo

Comment sensibiliser et former les conducteurs de bus pour sécuriser les dépassements?

La société Transdev dispense des formations à la sécurité pour ses conductrices et conducteurs. La prévention et sécurité routière sera un axe important des politiques mobilités de la ville et de l'agglomération du Cotentin car avec le développement des mobilités actives les risques d'accidents vont croissants. Au-delà des nécessaires aménagements de séparation de voies (cyclable, piétonne, routière), des campagnes de sensibilisation et de prévention routière sont indispensables à l'image de celle que vous réalisez avec l'opération « cyclistes brillez ».

Culture vélo & éducation

1. Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Êtes-vous favorable à sa généralisation dans toutes les écoles publiques ?

Le savoir rouler à vélo est déjà une réalité à Cherbourg-en-Cotentin, il est en effet envisagé de le généraliser en lien avec le pôle mobilité à vélo de la MJC, le service éducation et les structure d'éducatrices populaires de la ville à toutes les écoles sans exclusive.

2. Déploiement des rues scolaires

Votre projet :

Ce dispositif vise à sécuriser les abords des écoles, réduire l'exposition à la pollution et favoriser les mobilités actives comme la marche et le vélo a été expérimenté durant le mandat qui s'achève à l'école de Polle et l'école maternelle de l'Alma. Nous réaliserons un retour d'expérience de ces expérimentations afin d'établir une méthode structurée et concertée de déploiement du dispositif à d'autres écoles.

3. Mobilité des agents municipaux

Êtes-vous prêts à développer une flotte interne de vélos et un plan de mobilité employeur? -

Il existe une flotte de 65 vélos sur réservation destinée aux agents de la ville pour leurs déplacements professionnels. Cette flotte est en constante augmentation et s'inscrit dans le plan de mobilités employeur (qui comprend des mesures en faveur de l'usage du vélo, des transports en commune, du covoiturage...) mis en place en 2022. L'ensemble des actions de ce plan de mobilités se traduit aujourd'hui par une baisse significative de la part modale de la voiture qui est passée de 71% en 2022 à 41% en 2025.

Signalétique, jalonnement et communication

1. Jalonnement cyclable clair

Comment améliorerez-vous la signalétique horizontale, verticale, directionnelle ?

Nous avons inscrit dans le projet de « La Ville Ensemble » une grande étude de marchabilité avec un cabinet spécialisé qui intégrera le schéma directeur cyclable existant. Ce document stratégique et opérationnel évalue et améliore les conditions de déplacement à pied sur un territoire. Il analyse la continuité des cheminements, la sécurité (traversées, conflits d'usage), le confort (largeur des trottoirs, mobilier, ombrage), l'accessibilité universelle et la qualité urbaine, afin de programmer des aménagements favorisant la mobilité piétonne.

*Cette étude se traduira par un **plan de jalonnement** qui permettra d'organiser et de déployer de la signalétique directionnelle sur l'espace public. Il définira la hiérarchie des destinations, les itinéraires à indiquer, les supports (panneaux, totems, marquage au sol) et leur implantation, pour orienter efficacement les usagers (piétons, cyclistes ou automobilistes) et permettra d'améliorer la lisibilité du territoire.*

2. Communication grand public

Informez sur les travaux, promouvoir le partage de la route, valoriser les nouveaux aménagements, rendre public les données liées à la circulation ...

Votre projet:

La ville organise avec l'agglomération du Cotentin chaque année à l'occasion de l'initiative « mai à vélo » un événement festif qui vise à promouvoir la pratique cyclable et les inaugurations des nouvelles infrastructures, BNG et voie du Homet ont contribué à valoriser les aménagements nouvellement créés. Nous poursuivrons cette dynamique et la future maison du vélo de l'agglomération sera également un espace permettant le développement des événementiels et campagne de communication. La ville y tiendra toute sa place.

3. Observatoire des mobilités actives

Création d'un outil public de suivi:

La nouvelle agence d'urbanisme et d'attractivité AUDACE récemment installée par les collectivités membres dont la ville de Cherbourg-en-Cotentin et l'agglomération a prévu, dans son plan d'action 2026/2027 la mise en place d'un observatoire territorial intégrant les questions d'habitat, de logement, de développement économique, de mobilités... afin de permettre aux décideurs publics d'aménager durablement leur territoire. La ville en sa qualité d'adhérente disposera des données de cet observatoire dont celles des mobilités.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération du Cotentin a récemment lancé une enquête ménage – déplacement dite EMC2 (enquête certifiée Cerema) qui viendra mettre à jour les données datant de 2016.

4. Vos propositions complémentaires

Nous vous invitons à présenter toutes autres propositions concernant :

- le vélo pour les seniors : *une expérimentation de vélo-poussoir a lieu dans un des EHPAD de la ville et nécessitera un retour d'expérience.*
- Le tourisme à vélo : *Le futur plan de jalonnement participera à la pratique touristique cyclable tout comme le déploiement des stations de vélos en libre-service.*
- la formation des agents, *dans le cadre du plan de mobilités employeur des ateliers de remise en selles ont lieu au bénéfice des agents de la collectivité.*
- La structuration de la filière vélo citoyenne en s'appuyant sur les acteurs du territoire: Pignons sur Rues Cotentin, les vélos de la liberté, Fil et Terre, Cap Cotentin, Vélorution Cherbourg, les magasins de vente et de réparation de vélo.

Nous travaillerons à la mise en place d'une instance d'écoute et dialogue comprenant les associations œuvrant en faveur des mobilités actives, les services de la ville, la chargée de mission vélo et les élus en charge de la mobilité, de la voirie et de l'éclairage public.

Nous vous invitons également à lire le programme La Ville Ensemble pour de plus amples informations sur notre projet global de mobilités.